

# FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

### 1.1. Identificateur de produit

**Marque commerciale**

No1 Oil Care Invisible

**N° de produit**

-

**Numéro d'enregistrement (REACH)**

Sans objet

### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

**Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange**

les surfaces en bois, à l'intérieur

**Utilisations déconseillées**

-

Le texte intégral des catégories d'applications mentionnées et identifiées apparaît à la rubrique 16

### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

**Nom et adresse de l'entreprise**

WOCA Denmark A/S

Tværvej 6

6640 Lunderskov

Denmark

Tel: +45 99585600

Fax: +45 99585636

**Personne à contacter**

LFH

**Courriel**

info@ttwoodcare.com

**Fiche de données de sécurité rédigée le**

22-10-2016

**Version de la fiche de données de sécurité**

1.0

### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

ORFILA: + 33 (0)1 45 42 59 59.

Ce numéro permet d'obtenir les coordonnées de tous les centres Anti-poison Français. Ces centres anti-poison et de toxicovigilance fournissent une aide médicale gratuite (hors coût d'appel), 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7.

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.1. Classification de la substance ou du mélange

Non classé selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

### 2.2. Éléments d'étiquetage

**Pictogramme(s) de danger**

-

**Mention d'avertissement**

-

**Mention(s) de danger**

-

**Conseil(s) de prudence**

Précautions

-

générales

-

Intervention

-

Stockage

-

Élimination -

Contient -

### 2.3. Autres dangers

Contient des huiles siccatives. Risque d'auto-inflammation. Une fois les renversements, tissus utilisés, etc. ramassés, stocker dans des conteneurs ignifugés d'élimination des déchets avant destruction.

### Autre étiquetage

Fiche de données de sécurité disponible sur demande. (EUH210)

Autre -

COV

VOC-MAX: 10 g/l, TENEUR MAXIMALE EN COV (A/i (PA)): 140 g/l.

## RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants

### 3.1/3.2. Substances/ Mélanges

NOM :	Poly(oxy-1,2-ethanediyl),
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° CAS: 9004-96-0
PROPORTION :	<1%
CLASSIFICATION CLP :	Aquatic Chronic 3 H412

NOM :	Pentanoic acid, 5-(dimethylamino)-2-methyl-5-oxo, methyl ester
NUMÉROS d'IDENTIFICATION:	N° REACH: 01-2119497421-36
PROPORTION :	<0.1%
CLASSIFICATION CLP :	Eye Irrit. 2 H319

(\*) Le texte intégral des phrases H se trouve au rubrique 16. Les limites d'exposition professionnelle sont indiquées au rubrique 8, à condition d'être disponibles

### Autres informations

ATEmix(inhale, vapeur) > 20  
ATEmix(dermal) > 2000  
ATEmix(oral) > 2000

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours

#### Généralités

En cas d'accident : Contactez un médecin ou l'hôpital, apportez l'étiquette ou bien la présente fiche de données de sécurité. En cas de symptômes persistants ou en cas de doute concernant l'état de la personne blessée, faites appel à un médecin. Ne donnez jamais à boire de l'eau ou autre liquide à une personne ayant perdu connaissance.

#### Inhalation

Amenez la personne à l'air frais et gardez la personne sous surveillance.

#### Contact cutané

Retirez immédiatement les vêtements et chaussures salies. Lavez à fond avec de l'eau et du savon la peau qui a été en contact avec la substance. Des produits nettoyants domestiques peuvent être utilisés. N'utilisez PAS de produits solvants ou de diluants.

#### Contact visuel

Retirez les éventuelles lentilles de contact. Rincez aussitôt les yeux avec de grandes quantités d'eau (20-30°C) jusqu'à ce que l'irritation cesse et continuez pendant au moins 15 minutes. Assurez-vous de bien rincer sous la paupière supérieure et sous la paupière inférieure. Si l'irritation persiste, contactez un médecin.

#### Ingestion

Faites beaucoup boire la personne et gardez-la sous surveillance. En cas de malaise : contactez immédiatement un médecin et apportez-lui la présente fiche de données de sécurité ou l'étiquette du produit.

Ne faites pas vomir, à moins que le médecin ne le recommande. Maintenez la tête tournée vers le bas de manière à ce que les vomissements ne reviennent pas dans la bouche et la gorge.

### **Brûlure**

Sans objet

### **4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Aucunene particulier

### **4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

Aucunene particulier

### **Informations pour le médecin**

Apportez la présente fiche de données de sécurité.

## **RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**

### **5.1. Moyens d'extinction**

Recommandé : mousse résistant aux alcools, acide carbonique, poudre, eau atomisée.

Ne pas utiliser de jet d'eau car cela risquerait de propager l'incendie.

### **5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

Aucunene particulier

### **5.3. Conseils aux pompiers**

Portez une combinaison d'intervention normale et une protection respiratoire complète afin d'éviter tout contact.

## **RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**

### **6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Pas d'exigences particulières.

### **6.2. Précautions pour la protection de l'environnement**

Pas d'exigences particulières.

### **6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**

Utilisez du sable, du kieselgur, de la sciure et du liant universel pour ramasser les liquides. Nettoyez autant que possible avec des produits de nettoyage ordinaires. Evitez les solvants.

### **6.4. Référence à d'autres rubriques**

Voir la rubrique 13 concernant le traitement des déchets. Voir la rubrique 8 concernant les mesures de protection individuelle.

## **RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**

### **7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

En raison du risque d'auto-inflammation, tout déchet provenant du produit, brouillard de pulvérisation et chiffons souillés etc. doivent être conservés dans un endroit ignifugé dans des conteneurs hermétiques, sinon, les déchets doivent être brûlés. La consommation de tabac, de nourriture et de boissons n'est pas permise dans les locaux de travail. Voir la rubrique « Équipements de protection individuelle/ Contrôle d'exposition » pour des renseignements sur les dispositifs de protection individuelle.

### **7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**

A conserver dans des récipients qui contiennent toujours le même matériau que l'original. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites.

### **Température de stockage**

Stocker à l'abri du gel.

### **7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**

Ce produit doit être utilisé exclusivement pour les applications décrites la rubrique 1.2.

## **RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**

### **8.1. Paramètres de contrôle**

#### **Limites d'exposition**

Pas d'informations

#### **DNEL / PNEC**

Pas d'informations

### **8.2. Contrôles de l'exposition**

Aucun contrôle n'est nécessaire à condition que le produit soit utilisé normalement.

### **Précautions générales**

Fumer, consommer de la nourriture et des boissons ainsi que le stockage de tabac, de nourriture et de boissons est interdit dans le local de travail.

#### Scénarios d'exposition

S'il existe une annexe pour cette fiche de données de sécurité, conformez-vous aux scénarios d'exposition indiqués.

#### Limite d'exposition

Il n'existe pas de limites d'exposition pour les substances contenues dans le produit.

#### Mesures techniques

Appliquez s de précaution standard du secteur lors de l'utilisation du produit. Evitez l'inhalation de gaz et de poussières.

#### Mesures d'hygiène

A chaque pause lors de l'utilisation du produit et une fois le travail terminé, les parties exposées du corps doivent être lavées. Lavez-vous toujours les mains, les avant-bras et le visage.

#### Mesures pour la limitation de l'exposition à l'environnement

Pas d'exigences particulières.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipement de protection personnelle



#### Généralités

Utilisez exclusivement des équipement de protection comportant la marque CE.

#### Équipements respiratoires

Pas d'exigences particulières.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection appropriés, par exemple une combinaison en polypropylène ou des vêtements de travail spéciaux en coton/polyester.

#### Protection des mains

Recommandé: Caoutchouc nitrile. Voir les instructions du fabricant.

#### Protection des yeux

Pas d'exigences particulières.

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Etat physique	Liquide
Couleur	Aucune information disponible
Odeur	Faible
pH	7,5-8,5
Viscosité (40°C)	25-30 DIN CUP 4
Densité (g/cm <sup>3</sup> )	0,98-1,12

#### Changement d'état

Point de fusion (°C)	Aucune information disponible
Point d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Pression de vapeur	Aucune information disponible

#### Informations concernant les risques d'explosion et d'incendie

Point d'éclair (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (°C)	Aucune information disponible
Inflammation spontanée (°C)	Aucune information disponible
Limite d'explosivité (Vol %)	Aucune information disponible

#### Solubilité

Solubilité dans l'eau	Soluble
n-octanol/coefficient d'eau	Aucune information disponible

### 9.2. Autres informations

Solubilité dans la graisse (g/L)	Aucune information disponible
----------------------------------	-------------------------------

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité

Pas d'informations

### 10.2. Stabilité chimique

Le produit est stable dans les conditions indiquées à la rubrique 7.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Aucunene particulier

### 10.4. Conditions à éviter

Ne doit pas être exposé à la chaleur (par ex. rayons du soleil), afin d'éviter tout risque de surpression.

### 10.5. Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, oxydants forts et des réducteurs forts.

### 10.6. Produits de décomposition dangereux

Le produit ne se dégrade pas lorsqu'il est utilisé comme spécifié dans le section 1.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques

#### Toxicité aiguë

Substance	Espèce	Test	Voie d'exposition	Valeur
Aucune information disponible				

#### Corrosion cutanée/irritation cutanée

Aucune information disponible

#### Lésions oculaires graves/irritation oculaire

Aucune information disponible

#### Sensibilisation respiratoire ou cutanée

Aucune information disponible

#### Mutagenicité sur les cellules germinales

Aucune information disponible

#### Cancérogénicité

Aucune information disponible

#### Toxicité pour la reproduction

Aucune information disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Aucune information disponible

#### Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée

Aucune information disponible

#### Danger par aspiration

Aucune information disponible

#### Effets sur le long terme

Aucunene particulier

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1. Toxicité

Substance	Espèce	Test	Durée	Valeur
Aucune information disponible				

### 12.2. Persistance et dégradabilité

Substance	Biodégradable dans l'environnement aquatique	Test	Valeur
Aucune information disponible			

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation

Substance	Potentiel bioaccumulable	LogPow	BCF
Aucune information disponible			

### 12.4. Mobilité dans le sol

Pas d'informations

### 12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'informations

### 12.6. Autres effets néfastes

Le produit contient des produits qui peuvent provoquer des effets nocifs indésirables et durables dans les milieux aquatiques du fait d'une mauvaise dégradabilité.

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets

Le produit n'est pas concerné par la réglementation sur les déchets dangereux.

#### Déchets

Catalogue Européen de  
Déchets (CED)

-

#### Étiquetage spécifique

-

#### Emballages pollués

Pas d'exigences particulières.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

### 14.1 – 14.4

Marchandises non dangereuses conformément à ADR, IATA et IMDG.

#### ADR/RID

14.1. Numéro ONU	-
14.2. Désignation officielle de transport de l'ONU	-
14.3. Classe(s) de danger pour le transport	-
14.4. Groupe d'emballage	-
Notes	-
Code de restriction en tunnels	-

#### IMDG

UN-no.	-
Proper Shipping Name	-
Class	-
PG*	-
EmS	-
MP**	-
Hazardous constituent	-

#### IATA/ICAO

UN-no.	-
Proper Shipping Name	-
Class	-
PG*	-

### 14.5. Dangers pour l'environnement

-

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

-

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Pas d'informations

(\*) Packing group

(\*\*) Marine pollutant

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

#### Limites d'utilisation

-

#### Demandes de formation spécifique

-  
**Autre**  
-

#### **Sources**

Directive 2004/42/CE du Parlement européen et du Conseil du 21 avril 2004 relative à la réduction des émissions de composés organiques volatils dues à l'utilisation de solvants organiques dans certains vernis et peintures et dans les produits de retouche de véhicules, et modifiant la directive 1999/13/CE.

Règlement (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et abrogeant les directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifiant le règlement (CE) n° 1907/2006 (Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE) (CLP).

Règlement (CE) n° 1907/2006 du Parlement européen et du Conseil (REACH).

#### **15.2. Évaluation de la sécurité chimique**

Non

### **RUBRIQUE 16: Autres informations**

#### **Précisions sur les phrases H dont il est question dans la rubrique 3**

H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

H412 - Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### **Précisions sur les utilisations identifiées dont il est question dans la section 1**

-

#### **Autres symboles mentionnés à la rubrique 2**

-

#### **Autre**

Conformément au Règlement (CE) n°1272/2008 (SGH) l'évaluation de la classification du mélange est basée sur:

La classification du mélange au regard des risques physiques basés sur les données expérimentales. Il est recommandé de donner cette fiche de données de sécurité à l'utilisateur effectif du produit. Les informations de ce document ne peuvent pas être utilisées comme spécification du produit.

Les informations de la présente fiche de données de sécurité sont seulement valables pour ce produit (indiqué à la rubrique 1) et ne sont pas nécessairement valables pour l'utilisation d'autres produits/produits chimiques.

Les modifications par rapport à la dernière révision importante (premiers chiffres dans la fiche, voir rubrique 1) de cette fiche de données de sécurité sont repérées par un triangle bleu.

#### **Homologué par**

LFH

#### **Date de la dernière modification importante (premier chiffre de la version de la fiche)**

-

#### **Date de la dernière modification mineure (dernier chiffre de la version de la fiche)**

-